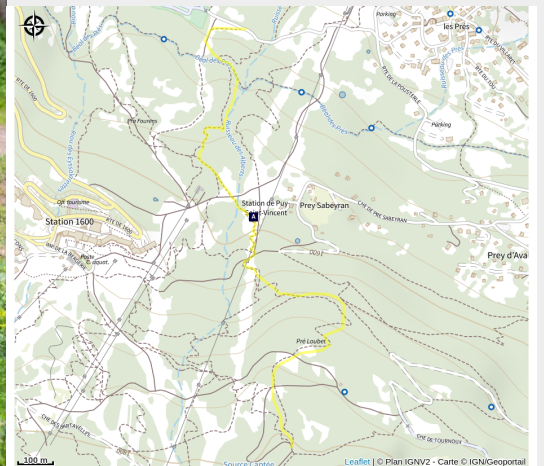


La Trace

Aire d'Adhésion du Parc National des Écrins



(Thibaut Blais)



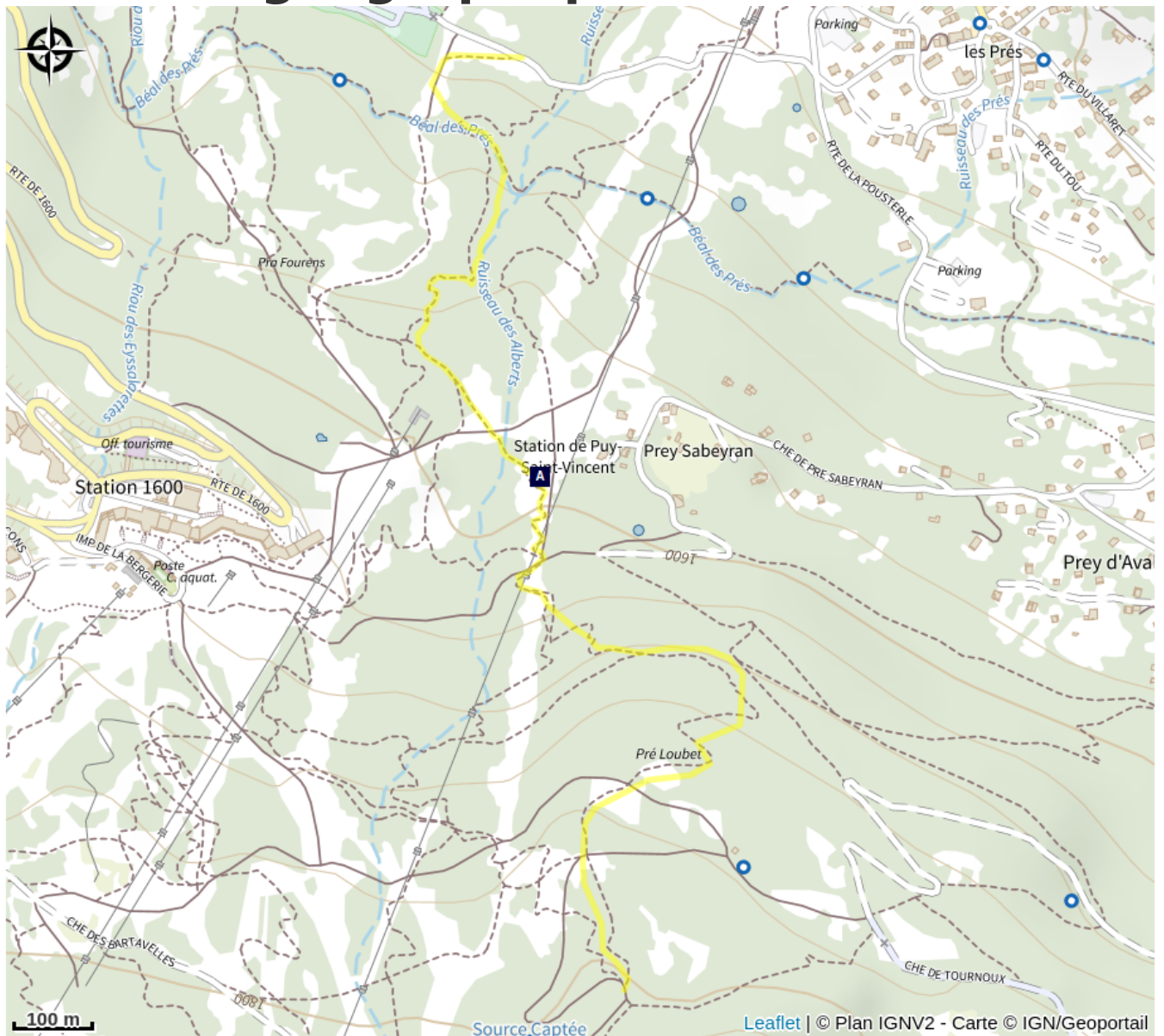
Nouvelle piste technique et plaisante !

Nouveau tracé pour cette piste essentiellement en sous-bois, avec des zones shapées et des parties type enduro. Voilà de quoi améliorer son pilotage !

Infos pratiques

Niveau : Difficile

Situation géographique



Toutes les informations pratiques

Recommandation

Prendre le télésiège des Prés à la station Puy-Saint-Vincent 1400 pour aller au point de départ de la descente (accès payant). Au delà du 29 août, la station est généralement fermée. Se renseigner sur les dates d'ouverture.

La pratique du VTT est sous votre entière responsabilité.

Réglementation : la pratique du vélo de descente sur le Bike Park est réglementée par arrêté municipal N°2019.17.

Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo ou de faire appel à un professionnel si nécessaire.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Rapporter tous ses déchets.

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies.

Équipement

Casque obligatoire, protection dorsale, genouillères et gants fortement conseillés.

Accessibilité

Transports en commun : <https://services-zou.maregionsud.fr/fr/>

Pensez au covoiturage : www.blablacar.fr

Accès routier : À L'Argentière-la-Bessée, quitter la N94 pour prendre la D994E en direction de Puy-Saint-Vincent - Vallouise. A la sortie des Vigneaux, prendre la D4 en direction de la station Puy-Saint-Vincent 1400.

Parking conseillé : parking de la station Puy-Saint-Vincent 1400

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ.